

PROCÈS-VERBAL

Séance extraordinaire du Conseil de la Ville de Saint-Hyacinthe, tenue à la salle du Conseil de l'hôtel de ville, le lundi 27 août 2018, à 16 h 45.

Sont présents :

Monsieur le maire Claude Corbeil

Mesdames les conseillères Stéphanie Messier, Linda Roy, Annie Pelletier, Claire Gagné et Nicole Dion Audette, Messieurs les conseillers Donald Côté, Pierre Thériault, Bernard Barré, André Beauregard et Jeannot Caron

Est absent :

Monsieur le conseiller David Bousquet

Sont également présents :

Monsieur Louis Bilodeau, directeur général et M^e Hélène Beauchesne, directrice des Services juridiques et greffière

L'avis de convocation ayant été dûment signifié à tous les membres du Conseil, la séance est régulièrement ouverte.

Période de questions

Le Conseil procède à la période de questions à l'intention des personnes présentes.

Période d'information

Le Conseil procède à la période d'information réservée à l'intention des membres du Conseil.

Résolution 18-469

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Donald Côté
Appuyé par Bernard Barré

Et résolu que le Conseil adopte l'ordre du jour soumis pour la présente séance.

Adoptée à l'unanimité

Résolution 18-470

Réaménagement de la rue Daniel-Johnson Ouest et travaux connexes – Contrat

CONSIDÉRANT que la Ville de Saint-Hyacinthe a procédé à un appel d'offres pour les travaux de réaménagement de la rue Daniel-Johnson Ouest et autres travaux connexes;

CONSIDÉRANT le rapport de la chef de la Division de l'approvisionnement en date du 22 août 2018;



EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Claire Gagné
Appuyé par Pierre Thériault

Et résolu que le Conseil octroie à Bertrand Mathieu Itée, plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour les travaux de réaménagement de la rue Daniel-Johnson Ouest et autres travaux connexes.

Il s'agit d'un contrat à prix unitaire estimé à un coût total de 1 836 820 \$, taxes incluses.

Tous les documents utilisés par la Ville de Saint-Hyacinthe pour cet appel d'offres font partie intégrante du contrat et il en est de même pour la soumission produite par Bertrand Mathieu Itée.

Le directeur du Service des finances est autorisé à signer tout document pour donner application à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

Résolution 18-471

Levée de la séance

Il est proposé par André Beauregard
Appuyé par Stéphanie Messier

Et résolu que la séance soit levée à 17 h 47.

Adoptée à l'unanimité